

Bien jouer de son instrument ne suffirait plus pour enseigner ?



Lorsqu'un milieu professionnel se penche sur le sens à donner aux métiers qui le composent, son questionnement soulève implacablement le sujet de l'identité professionnelle, en l'occurrence ici celle du musicien-enseignant.

Thierry Weber — En lien avec l'évolution de la demande sociale et politique, l'enseignement musical revêt une nouvelle conscience nourrie par le grand nombre de rôles que la musique peut jouer dans la vie des gens. Ainsi le professeur de musique ne peut plus être considéré dans sa seule définition disciplinaire, embrassant aujourd'hui un éventail de plus en plus large et diversifié d'apprenants, de contextes d'apprentissages, d'objectifs éducatifs musicaux, de genres artistiques et de publics.

Ces faits réinterrogent la place et la fonction de l'art, la place de la musique et des musiciens dans la société tout en faisant voler en éclat une certaine idée historique et idéalisée du musicien intouchable, surspécialisé au nom d'une exception culturelle.

Que ce soit pour l'école de musique ou l'école publique, le développement de nouvelles compétences revêt une importance inédite mettant en jeu notamment la responsabilité de l'enseignement donné aux futurs professionnels de la musique, car ce n'est pas parce que les missions changent et s'élargissent que les acteurs du secteur acquièrent de nouvelles capacités instantanément !

Entre exigences techniques et culture du sens

Dès la création des écoles de musique, les professeurs ont pour la plupart été perçus comme les éducateurs des futurs musiciens professionnels d'une part et comme les constructeurs des futurs publics d'autre part. Beaucoup d'institutions (et nous ne parlons pas ici que des institutions supérieures) se sont ainsi structurées avec un accent mis sur la pratique instrumentale individuelle dans un rapport maître-élève suivant une logique initiatique.

Basé sur une légitimité qu'on croyait intouchable, ce modèle d'enseignement s'est appris et reproduit durant presque deux cents ans en contenant (presque) tout le monde, laissant néanmoins de côté le champ des pratiques amateurs.

C'est ainsi que l'on a pu constater que les spécificités d'un musicien-enseignant se définissaient principalement par son haut degré de spécialisation en matière artistique ; on pourrait dire que les exigences artistiques formaient le socle de la pratique professionnelle.

Depuis quelques années, dans un large territoire dépassant la géographie des pays, l'évolution technologique et sociétale bouleverse les procédures d'accès à l'information, le rapport au savoir. Dans une ère d'éclectisme et d'immédiateté qui interroge le rôle de la culture, on veut surtout de l'art qui serve à quelque chose, développant une certaine notion de rentabilité « pour tous ».

Ainsi de nouveaux cadres législatifs apparaissent, faisant évoluer les politiques publiques dans le sens d'une légitimation de la culture par le social.

Bien qu'elles soient entendues mais pas toujours écoutées, ces nouvelles missions créent parfois une pression intimidante autour des professionnels de la musique, comme pris en étau entre des notions d'excellence et d'accessibilité.

Dès lors cette situation inédite perturbe les paradigmes des mondes de la musique ; d'un côté elle montre que les enseignants sont au cœur d'un processus complexe et complexe, de l'autre qu'il est important d'insister sur la nécessité de donner du sens, non seulement en termes de contenus mais également de projets.

Définir une politique d'enseignement adaptée aux enjeux de la société actuelle est donc le défi dans lequel nous sommes engagés, nous rappelant au passage s'il le fallait que l'art n'est pas le monde de l'immortalité, mais celui de la métamorphose !

Contre une vision trop réductrice, il convient de rappeler qu'une forte spécialisation instrumentale ou esthétique est primordiale pour nos métiers, voilà une condition non négociable.

Il faut ensuite prendre en compte que le musicien d'aujourd'hui doit faire preuve de multiples habilités ; capable de gérer un va-et-vient permanent entre la notion de spécialisation et celle d'ouverture, il a également quelque chose à jouer du côté des publics tout en étant son propre générateur de projets.

Le professeur de musique devient une personne-ressource aux multiples niveaux de responsabilités : artistiques, pédagogiques mais également partenariales et territoriales.

On attend de lui qu'il accompagne des expériences qui puissent nourrir le capital culturel des publics tout en restant dans le cœur de son métier, dans et au-delà des murs de son établissement. Courroie de transmission indispensable vers les publics, il est en constante tension dynamique entre posture d'ouverture et attitude plus conservatrice afin de susciter la curiosité, d'ouvrir à la richesse du patrimoine, d'accompagner la construction du goût. Son périmètre d'interventions dépasse sa fonction disciplinaire, il rayonne sur un territoire dans lequel il sait travailler avec les autres, construire et échanger des savoirs.

La globalité des missions qui composent le métier de musicien-enseignant nous montre des

identités multiples et le besoin d'un développement de compétences sociales, relationnelles et organisationnelles en plus du socle traditionnel identifié jusqu'alors.

On forme des individus, on enseigne des savoirs

Questionner les missions des musiciens-enseignants interroge également l'adéquation entre la formation professionnelle traditionnelle (après tout, on a toujours fait comme ça... alors pourquoi changer?) et les besoins de compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, en tenant compte du fait que l'endroit où un artiste se forme aux savoirs est très révélateur de sa dynamique future.

Si la tâche des Hautes Ecoles de Musique (HEM) est de former des acteurs de terrain complets en vue d'une insertion professionnelle, alors il est certainement de leurs responsabilités de veiller à offrir une diversification des savoirs pour que les futurs professionnels disposent d'outils nécessaires à l'accomplissement de leur métier et des conditions de l'exercer.

Dans cette interprétation, les enseignements sont des supports, et la formation implique celle d'individus que l'on doit doter de certaines compétences (ressenties ici sous le mode de la pluralité) généralement définies par référence à des situations et à des pratiques.

À la recherche d'une distinction, inutile de chercher à opposer ou à figer une différence entre « enseignement et formation » car ce ne sont pas des essences éternelles mais des activités sociales, ce qui implique que leurs limites ne sont pas précises et que leurs champs d'exercices peuvent se recouvrir partiellement.

C'est un peu comme si l'on s'interrogeait de savoir s'il faut apprendre à jouer d'un instrument

avant d'aller à l'orchestre ou qu'il faille jouer dans un orchestre pour apprendre la pratique d'un instrument? (On peut faire les deux!)

Associer enseignement et formation, c'est penser l'apprentissage de l'étudiant comme un tout. À nous de déterminer les réglages fins, même si jusqu'alors l'atteinte d'un haut niveau technique et l'acquisition de capacités de polyvalence semblaient contradictoires.

Quoi qu'il en soit l'élargissement des missions du musicien-enseignant évolue et génère naturellement un besoin d'adaptation perpétuel des compétences des futurs professionnels (comme de ceux qui sont déjà en place). Il est clair qu'une HEM est l'outil idéal pour appréhender cela et qu'elle doit représenter un moyen irremplaçable de mises à disposition de professeurs en mesure d'imaginer la diversité et la façon de l'accompagner.

Aussi, la responsabilité de la professionnalisation est un pilier central endossé par nos écoles lors de la mutation vers l'enseignement tertiaire depuis le début des années 2000, ce qui nous inscrit dans une démarche de réflexion permanente sur le sens, sur les débouchés, sur la connexion entre nos enseignements et les besoins des terrains.

Cette vision transversale est un challenge pour les HEM qui doivent passer de l'expérimentation à un véritable développement, d'autant que la démarche volontariste de Bologne nous a parfois fait créer certaines divisions de l'enseignement musical en branches, sans réels liens entre elles.

Cette veille environnementale est capitale car elle permet d'établir et constamment enrichir une relation pertinente avec le monde professionnel afin que nos formations ne s'inscrivent pas dans une relation hiérarchisée et dissymétrique qui serait l'interprétation de tel ou tel, mais postule que chacun contribue à définir et à faire aboutir le sens du

projet. La différence majeure, véritable enjeu d'avenir des HEM, n'est pas d'imposer un message mais au contraire de le construire ensemble.

C'est dans cet esprit et pour ces missions qu'a été imaginé l'Institut romand de pédagogie musicale (IRPM), observatoire et outil opérationnel de coopération entre les territoires de Suisse romande, piloté par la HEM-GE (Genève-Neuchâtel) et l'HEMU (Vaud-Valais-Fribourg) au sein du Domaine Musique et Arts de la scène de la HES-SO.

La responsabilité qui lui est confiée est celle de la réflexivité autour des orientations (enseignement instrumental et vocal, musique à l'école et rythmique Jaques-Dalcroze) de la filière pédagogique afin de participer à la cohérence et à l'équilibre du développement de l'enseignement de la musique à l'échelle romande. Ainsi l'IRPM doit établir et constamment enrichir une relation pertinente avec le monde professionnel afin d'observer et de partager les tendances et les questions que pose l'évolution des métiers de la musique et de sa transmission.

Réfléchir à la réalité et à la pérennité du métier de musicien-enseignant par la coopération nous donne ainsi l'opportunité d'offrir et de connecter nos étudiants à une solide formation qui les prépare à la vie professionnelle.

Même si l'accomplissement réussi d'un programme d'études n'est que le premier pas vers et dans le monde du travail, c'est par la formation que l'on fera comprendre aux artistes que le développement et l'enrichissement des diverses missions dévolues aux musiciens actuels réclament un état d'apprentissage permanent, une idée qui fait son chemin, bien qu'à des rythmes différents!

Thierry Weber

... est chef d'orchestre, médiateur de la musique et directeur de l'IRPM.

Gut spielen soll nicht mehr zum Unterrichten genügen?

Zusammenfassung: Pia Schwab — Der Autor Thierry Weber ist Direktor des Institut romand de pédagogie musicale (Westschweizer Institut für Musikpädagogik), das sich als Reflexionszentrum mit der beruflichen Entwicklung von Musiklehrpersonen aller Richtungen beschäftigt.

Parallel zu den sozialen und politischen Anforderungen, die an sie gestellt werden, entwickelt sich auch ein neues Bewusstsein für die musikalische Bildung. Eine Musiklehrperson kann heute sehr unterschiedliche Rollen im Leben der Menschen spielen; ein immer breiterer Kreis von Lernenden, Lernumfeldern, Lernzielen, Genres und Publikumsschichten will berücksichtigt sein. Dies erfordert auch neue Kompetenzen, so dass die Ausbildung unter Zugzwang gerät.

Seit der Entstehung der Musikschulen verstanden sich die Unterrichtenden vor allem als Lehrer künftiger Profimusiker oder als Entwickler des künftigen Publikums. Viele Institutionen legten das Hauptgewicht auf die individuelle Instrumentalpraxis; wobei der Lehrer den Schüler sozusagen in die Kunst einweihte. Die künstlerische Spezialisierung der Lehrperson bildete den Sockel der Berufsausübung.

Mit den technologischen und sozialen Umwälzungen der letzten Jahre haben sich der Zugang zur Information und das Verhältnis zum Wissen verändert. Die Rolle der Kultur wird hinterfragt; die Forderung nach einer Kunst, die «allen etwas bringt», steht im Raum. Kultur wird durch ihre soziale Rolle legitimiert. Diesen gesellschaftlichen Strömungen muss auch die Bildungspolitik Rechnung tragen. Für Berufsleute im Bereich der Musik geht es also nicht mehr ausschliesslich um Exzellenz, sondern auch um Zugänglichkeit.

Die heutige Musiklehrperson muss ständig den Ausgleich suchen zwischen Spezialisierung und Öffnung, muss verschiedene Publikumskreise ansprechen und eigene Projekte auf die Beine stellen. Sie wird zur Schlüsselfigur auf verschiedenen Ebenen: Man erwartet von ihr, dass sie künstlerische Erlebnisprozesse begleitet, dabei aber doch fest in ihrem Beruf verankert bleibt, um Neugier zu wecken für den Reichtum des kulturellen Erbes, um die Geschmacksbildung zu fördern.

Wenn die Einsatzbereiche künftiger Musiklehrpersonen hinterfragt werden, so muss man auch fragen, ob die traditionelle Berufsausbildung die geforderten übergreifenden Kompetenzen wirklich

bereitstellt. Zu bedenken ist auf jeden Fall, dass die Ausbildungsstätte für die künftige Dynamik des Künstlers eine grosse Rolle spielt. Eine Unterscheidung von Unterricht und Bildung hilft dabei nicht weiter. Es geht vielmehr um ihre Verbindung, darum, Lernen als Ganzes zu denken – gerade weil das Erreichen eines hohen technischen Niveaus bisher als Gegenstück zur Vielseitigkeit galt.

Diese umfassende Sicht ist eine Herausforderung für die Hochschulen, da das Bologna-System vereinzelt zur Schaffung von Teilbereichen geführt hat, die untereinander nicht wirklich vernetzt sind. Es ist wichtig, eine enge Verbindung zur Berufswelt aufzubauen und sie kontinuierlich zu verstärken, damit die Ausbildungsgänge nicht einem hierarchischen und asymmetrischen System dienen, sondern eine Antwort sind auf die neuen Anforderungen. Eine unablässige Reflexion über den Sinn der Ausbildungen, die beruflichen Möglichkeiten und die lokalen Gegebenheiten ist nötig. Dazu wurde das Institut romand de pédagogie musicale gegründet, als Teil des Fachbereichs Musik und Bühnenkünste der Fachhochschule Westschweiz, geführt von den Musikhochschulen Genf-Neuenburg und Waadt-Wallis-Freiburg.